



PRATICIEN EN MAQUILLAGE PERMANENT



FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE RECONNUE D'ETAT
RNCP NIVEAU IV- CODE RNCP 34968

Centre certificateur et partenaire : L'Ecole Française du Look

PRÉSENTATION

La certification de praticien(ne) en maquillage permanent valide les compétences de professionnels capables de réaliser de la pigmentation esthétique et réparatrice, de la dépigmentation sans laser et de la prothésie ciliaire.

Cette certification s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des compétences spécifiques devant être maîtrisées afin de pouvoir proposer et réaliser des prestations de qualité professionnelle.

Ces compétences relèvent d'un métier à part entière qui fait du praticien.ne en maquillage permanent un profil recherché par les instituts de beauté, par les cabinets d'esthéticiens et par les centres de soin.

Pratiques dispensées dans ce parcours de formation : maquillage permanent, microblading, microshading, colorimétrie, extension de cils type cil à cil, extension de cils type volume russe, réhaussement de cils et lash botox, mascara semi permanent.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Elargir la palette de connaissances du stagiaire/ Apprentissage des connaissances pour la pratique du maquillage permanent, de la prothésie et du réhaussement ciliaire/ Savoir mettre en pratique les connaissances auprès de vos futurs clients.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Paper board/matériels et produits nécessaires à l'apprentissage/ mise en situation/test de connaissances/ remise d'un dossier et d'une attestation de formation.

DÉBOUCHÉS

Professionnel de la dermopigmentation et du regard en free-lance ou indépendant, en proposant vos services en salons ou institut de beauté.

Matériels : Mis à disposition par FormaBelle.

L'ACHAT DU KIT N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR SUIVRE NOS FORMATIONS.

Public visé : professionnels de la dermopigmentation et du regard souhaitant compléter ou parfaire ses connaissances dans le domaine du maquillage permanent et du design regard.

Effectifs : 3 stagiaires maximum pour le maquillage permanent, 4 à 5 stagiaires pour le design du regard.
Durée : 19 jours/153 heures.

Dates : voir sur <https://formabelle.fr/>

PROGRAMME

Un cursus sur 3 BLOCS DE COMPETENCES ou 1 BLOC DE COMPETENCES selon vos besoins et vos projets.

BLOC 1 (RNCP34968BC01)

Création et gestion d'entreprise adaptée au praticien en maquillage permanent.

Durée : 4 jours/ 32 heures

- C1.1 Identifier des attentes et des besoins de clients, étudier un marché afin de sélectionner un lieu d'implantation
- C1.2 Déterminer une offre tarifaire afin de se positionner sur un marché par rapport à des offres concurrentes adaptées en fonction du public ciblé
- C1.3 Rédiger une proposition commerciale, détailler des contenus de prestations afin de présenter une activité
- C1.4 Exercer une veille des tendances et des nouveautés (produits et techniques) afin de sélectionner des matériels et des produits adaptés aux prestations et à la cible visée
- C1.5 Identifier des fournisseurs afin d'assurer les commandes en estimant des stocks nécessaires au regard d'une activité
- C1.6 Paramétrer un logiciel adapté afin de réaliser des devis, des facturations et de gérer des encaissements
- C1.7 Sélectionner et utiliser des supports de communication papier ou numérique afin d'assurer la promotion de son activité
- C1.8 Réaliser des prévisionnels d'activité et des investissements afin de garantir la rentabilité d'une activité
- C1.9 Identifier les obligations financières, comptables et administratives de son activité afin de respecter les réglementations applicables à un statut

BLOC 2 (RNCP34968BC02)

Réalisation d'une prestation de maquillage permanent.

Durée : 9 jours /73 heures

- C2.1 Accueillir et mettre en confiance le client, écouter activement sa demande, préciser ses besoins
- C2.2 Evaluer l'état et la qualité de la peau. Analyser la morphologie et le style de la personne, prendre en compte sa personnalité afin de la conseiller
- C2.3 Interroger les clients à partir de questionnaires afin de contrôler les antécédents médicaux
- C2.4 Définir un type d'intervention et prioriser une technique, des outils et des produits adaptés
- C2.5 Informer les clients sur les types de maquillages et leur permanence afin de prévenir le client des risques éventuels, des procédures préparatoires et des modalités d'intervention
- C2.6 Nettoyer, désinfecter et installer son poste de travail
- C2.7 Sélectionner les couleurs avec la personne et l'effet voulu afin de réaliser les mélanges ou les préparations individualisés
- C2.8 Appliquer la procédure d'hygiène et mettre en œuvre les procédures d'asepsie de la peau
- C2.9 Utiliser un dermographe électrique ou manuel, choisir les aiguilles
- C2.10 Sélectionner les pigments afin d'obtenir les effets souhaités
- C2.11 Effectuer les tracés préparatoires afin de le valider avec le client
- C2.12 Pigmenter en méthode manuelle ou avec un dermographe pour créer, modifier ou corriger une pigmentation
- C2.13 Détatouer ou dépigmenter pour effacer ou corriger

- C2.14 Remplir et faire remplir les documents post-pigmentation
- C2.15 Renseigner le client sur les suites de la pigmentation ou de la technique mise en œuvre afin de prévenir des risques d'infection et/ou des comportements non adaptés
- C2.16 Expliquer au client le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien à respecter après l'intervention
- C2.17 Planifier avec le client les séances afin d'effectuer des interventions de finalisation, d'entretien ou de re-touche
- C2.18 Evaluer l'évolution, l'état et les besoins d'intervention afin d'identifier des besoins de suivis
- C2.19 Réaliser les retouches nécessaires afin de prolonger la qualité et la durée de vie du maquillage permanent
- C2.20 Assurer la traçabilité des interventions
- C2.21 Réaliser et utiliser des images de maquillages réalisés afin de promouvoir une activité en accord avec les clients

BLOC 3 (RNCP34968BC03)

Pose de prothésie et de réhaussement ciliaire

Durée : 6 jours/48 heures

- C3.1 Accueillir et mettre en confiance le client, écouter activement sa demande, préciser ses besoins
- C3.2 Evaluer l'état et la qualité des cils. Analyser la morphologie et le style de la personne, prendre en compte sa personnalité afin de la conseiller
- C3.3 Interroger les clients à partir de questionnaires afin de contrôler les antécédents médicaux
- C3.4 Définir un type d'intervention et prioriser une technique, des outils et des produits adaptés
- C3.5 Informer les clients sur les types de techniques et leur permanence afin de prévenir le client des risques éventuels, des procédures préparatoires et des modalités d'intervention
- C3.6 Nettoyer, désinfecter et installer son poste de travail
- C3.7 Sélectionner les produits avec la personne et l'effet voulu
- C3.8 Appliquer la procédure d'hygiène
- C3.9 Réaliser la prothésie ou le rehaussement ciliaire. Appliquer un mascara semi permanent
- C3.10 Remplir et faire remplir les documents post-prestation
- C3.11 Renseigner le client sur les suites de la prestation ou de la technique mise en œuvre afin de prévenir des risques d'infection et/ou des comportements non adaptés
- C3.12 Expliquer au client le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien à respecter après l'intervention
- C3.13 Planifier avec le client les séances afin d'effectuer des interventions de finalisation, d'entretien ou de re-touche
- C3.14 Evaluer l'évolution, l'état et les besoins d'intervention afin d'identifier des besoins de suivis
- C3.15 Réaliser les retouches nécessaires afin de prolonger la qualité et la durée de vie de la prestation
- C3.16 Assurer la traçabilité des interventions
- C3.17 Réaliser et utiliser des images des prestations réalisés afin de promouvoir une activité en accord avec les clients

Validation : à la fin de chaque stage, la pratique et la théorie sont validées par le formateur qui s'assure des acquis de fin de formation pour validation. Une attestation de fin de formation clôture le parcours.

Attention la pratique de la dermopigmentation requiert d'avoir effectué la formation hygiène et Salubrité.